

A lire : l'enseignement au féminin

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **74 (1986)**

Heft [12]

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278114>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES CHERCHEUSES AU COIN

Le Fonds national de la recherche scientifique, organe chargé par le Conseil fédéral de répartir les subsides destinés à la recherche, reproduit les mêmes discriminations qu'au niveau universitaire. Les femmes y apparaissent à peine, que ce soit dans les instances de décision, parmi les scientifiques qui bénéficient d'un appui financier, ou encore au niveau thématique. Lors d'une récente conférence de presse, l'association **Femmes féminisme recherche** a dénoncé cette mainmise masculine, en prenant l'exemple du programme 21 « Identité nationale et pluralité culturelle ».

Programme ambitieux : d'abord il est doté de 12 millions de francs, une somme considérable dans les sciences humaines. Il vise ensuite à faire « évoluer la perception des phénomènes actuels », comme l'a déclaré son directeur, M. Georg Kreis. Dans la pratique, l'avance n'est pas bien grande : les hommes s'attribuent la presque totalité du gâteau. Parmi les 180 personnes qui ont une influence sur l'élaboration des programmes et sur le choix des candidat-e-s, on trouve 8 femmes, soit 4,4 %. Il n'est pas rare non plus que certains experts exercent une double charge, et s'attribuent un projet qu'ils dirigent (4 cas sur 40 projets retenus pour le programme 21). Sur 27 projets qui ont reçu le feu vert définitif, un seul a été présenté par une femme, il traite de la littérature pour la jeunesse. Un autre projet, consacré explicitement aux femmes et présenté par

une femme, n'a pas encore reçu l'approbation définitive.

Consciente d'une lacune, la direction du programme a généreusement décidé de débloquer 200 000 francs supplémentaires pour un projet, portant sur le vaste sujet du « rôle des femmes dans la création culturelle en Suisse ». Pour l'attribuer, on a décidé de repêcher certaines candidates qui avaient été écartées dans un premier temps, leur laissant le soin de se départager entre elles selon le bon vieux principe de diviser pour régner.

Femmes féminisme recherche estime particulièrement grave qu'un projet consacré à l'identité nationale occulte à tel point plus de la moitié de la population. L'association a présenté une série de revendications, demandant la fin du cumul des fonctions dans les instances du Fonds national, davantage d'argent pour la recherche sur les femmes et pour les chercheuses. Elle réclame aussi que les postes d'experts, qui jouent un rôle important dans l'attribution des projets, soient occupés par 50 % de femmes, réparties selon les régions et leur profession, et qu'il puisse y avoir au moins une chercheuse féministe parmi elles.

Catherine Cossy

La documentation sur la politique du Fonds national à l'exemple du programme 21 peut être commandée, en allemand ou en français, auprès de l'association Femmes féminisme recherche, case postale 272, 3000 Berne 26.

A LIRE L'ENSEIGNEMENT AU FEMININ

Deux ouvrages viennent de sortir de presse qui traitent de l'enseignement au féminin. Le premier, **L'Université au féminin**, numéro double de la revue **Perspectives universitaires** (vol. 3, No 1/2)*, passe en revue dans une série d'articles d'auteurs francophones européennes et canadiennes, le rôle et la place des femmes dans l'enseignement supérieur. A une première partie historique (Belgique, France) succèdent plusieurs études nationales sur l'université comme milieu de formation et milieu de travail. La dernière partie, plus centrée sur l'innovation, étudie les capacités de changement de l'université en tant que milieu de vie. Une grosse bibliographie thématique et par pays clôt le numéro.

Le deuxième ouvrage, publié, comme le premier, en octobre 1986, est intitulé **L'enseignement au féminin****. Plus centré sur la façon dont les filles et les garçons sont instruits et élevés, sur les diverses théories élaborées pour expliquer les différences de sexe dans les parcours scolaires, cet ouvrage apporte aussi d'utiles éléments statistiques pour les différents pays membres de l'OCDE, dont la Suisse : proportion et répartition par branches des filles et des garçons dans les différents établissements scolaires et universitaires du pays.

Signalons encore, à paraître sous les auspices de l'Association suisse des femmes de carrières juridiques, une étude de Henryka Veillard-Cybulska*** sur l'« Accès des femmes aux professions juridiques officielles en Suisse ». L'exemple du droit choisi dans cette étude montre bien que l'accès aux études n'entraîne pas *ipso facto* l'accès aux professions hiérarchiquement élevées.

Rappelons, enfin, l'Atelier **Femmes et sciences** paru dans la **Revue suisse de sociologie** en 1982, vol. 8, No 2.

* AUPELF, Université de Montréal, BP 6128, Montréal, Québec, Canada H3C 3J7.

** OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cédex 16.

*** Adresse de l'auteur : 15, avenue Dapples, 1006 Lausanne.



« La Géométrie », A. del Pollaiuolo, Monument à Sixte IV, Rome.